

Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2025

Mme MASSIMI



Notaire





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 janvier 2025 sous réserves d'incidents



Me Etienne RISPAL
Notaire
84390 SAULT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1 Code de Procédure Civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26/05/2021, Mme Virginie Marie **MASSIMI**, en son vivant retraitée, ayant demeuré à AUREL (84) 1485, chemin de la Blache - Le Chavoul. Née à MARSEILLE(13) le 05/06/1938. Veuve de Monsieur Antoine Dominique SAVINO, et non remariée. Non soumise à un pacs ou partenariat. De nationalité française. Décédée à SAULT (84) le 08/10/2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 18/12/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du



Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2025

règlement de la succession - Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT (84390) Chemin Roumane -B.P. 4, n° CRPCEN 84047, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.